

OBSERVATIONS SUR LES EXPRESSIONS LEXICALISÉES

Olga Díaz

"La locution est le lieu
où le discours se fait langue,
où le social se fait symbole."

[Alain Rey]

Un système symbolique renforce en langue la syntaxe entendue au sens large, c'est-à-dire le rapport des éléments constitutifs entre eux. À ce niveau, les locutions idiomatiques présentent par définition la très grande fixité propre aux unités lexicalisées. Celles-ci apparaissent alors comme ayant une existence propre en tant que partie du lexique, et en tant qu'associations syntagmatiques constantes elles traduisent une habitude verbale. Il en résulte que la construction de chaque "bloc-phrase" ne possède la plupart du temps aucun correspondant syntaxique dans une autre langue. La difficulté vient alors de ce qu'en langue étrangère, l'apprenant adulte ne peut plus pratiquer une "analyse analytique" parce que chaque terme du syntagme en ne gardant pas son identité propre devient inanalysable. Les

éléments par ailleurs sont engagés l'un à l'égard de l'autre dans un pacte, qui, telle une alliance ou une loi de fidélité, rend indissociables les constituants de l'expression et interdit la suppression ou l'adjonction d'aucun élément.

Cependant les locuteurs natifs altèrent quelquefois ces moyens d'expression en utilisant des formes elliptiques. Ils diront par exemple: "*Elle n'arrive pas à joindre les deux bouts*" en laissant le soin à l'interlocuteur de compléter lui-même l'énoncé... "*de l'année*". Cette procédure peut s'exercer sur des formes relativement simples comme celles qui apparaissent dans les comparaisons. Dans ce sens, Michel Le Guern (°) présente l'exemple suivant: "Un terme comparé¹ est lié à un terme comparant² par une analogie³ qui porte sur un attribut dominant⁴:"

- *Jacques est bête comme un âne*

(1) (4) (3) (2)

- *Jacques est comme un âne*

(Ellipse 1)

- *Jacques est un âne*

(Ellipse 2: métaphore in praesentia)

- *Quel âne !*

(Ellipse 3: métaphore in absentia)".

Toutefois, reconstituer mentalement la partie gommée est une intervention souvent délicate que le contexte seul ne permet pas toujours de bien réaliser et qui exige pour le non natif en particulier, une connaissance préalable de la "forme pleine". Ainsi, "*Se serrer la ceinture*" devient dans son emploi elliptique et familier "*Ceinture!*". Ces expressions qui seront plus facilement identifiables après

(°) in: *Sémantique de la métaphore et de la métonymie.*, éd. Larousse, coll. "Langue et Langage", 1972, p. 63.

un certain nombre d'expériences successives après lesquelles elles deviendront pertinentes aux yeux de l'apprenant, peuvent être considérées à cet égard comme une liste d'irrégularités fondamentales lorsqu'on se fonde sur les deux principes opposés que L. Bloomfield appelle de "régularité et d'irrégularité": "Nous pouvons dire que toute forme qu'un locuteur peut prononcer *sans l'avoir entendue* est régulière dans sa constitution immédiate, et incarne les fonctions régulières de ses constituants; et que toute forme qu'un locuteur ne peut prononcer *qu'après l'avoir entendue* d'autres locuteurs, est irrégulière"⁵. Dans ce sens, les formes irrégulières des expressions lexicalisées sont des entraves redoutables pour l'apprenant parce qu'elles limitent considérablement ses possibilités au double plan de l'expression et de la compréhension.

Les expressions idiomatiques lexicalisées se présentent souvent aussi comme des formes rebelles du point de vue grammatical car elles semblent se dérober à toute systématisation. Ainsi, bien que l'on puisse faire certains regroupements du type:

- | | | | | |
|-----|--------|-----------|--------|-------------|
| i) | /être/ | adjectif/ | comme/ | nom propre/ |
| - | être | pauvre | comme | Job |
| - | être | riche | comme | Crésus |
| - | être | fier | comme | Artaban |
| - | être | vieux | comme | Mathusalem |
| | | | | |
| ii) | /être/ | adjectif/ | comme/ | nom commun/ |
| - | être | bavarde | comme | une pie |
| - | être | fidèle | comme | un chien |
| - | être | heureux | comme | un roi |
| - | être | courageux | comme | un lion |

(1) cité par A. Rey., in: *La lexicologie.*, éd. Klincksieck, 1970, p. 73

iii) /groupe nominal/

- une main de maître
- un coup de tête
- une taille de guêpe
- une fièvre de cheval

iv) /groupe verbal/

- tuer la poule aux oeufs d'or
- mettre la charrue devant les boeufs
- prendre la main dans le sac
- couper la poire en deux

Il reste qu'au niveau de l'acquisition de ces formes (en langue seconde par exemple), qu'elles soient comparatives, nominales ou verbales, c'est d'abord d'une analogie qui doit, dans un premier temps, être saisie intellectuellement et socioculturellement qu'il s'agit. Une connaissance extralinguistique est alors nécessaire mais non suffisante. Marquées en effet du sceau de la spécificité nationale, enracinées dans la réalité autochtone, les associations culturelles sur lesquelles s'établit l'originalité des énoncés idiomatiques sont obstacles que l'on ne peut pas toujours contourner par le biais de la seule expérience acquise en L1 ou par celui d'une approche purement rationnelle (:savoir que le jeu de billard est un jeu difficile ne suffira pas à l'apprenant pour interpréter correctement l'expression familière "*C'est du billard!*". Car dans ce cas, on lui attribuera une valeur apposée à celle que les locuteurs natifs donnent à cette expression, la "connotation obligée" faisant référence au contraire à la facilité, puisque comme le note A. Rey, c'est "le roulement aisé des billes sur la surface plane de la table de billard" qui est évoqué).

S'il est donc vrai que la compétence purement linguistique ne suffit plus à déchiffrer ou à émettre ces messages spécifiques, c'est entre autre parce que ce qui détermine l'acceptabilité n'est plus initialement le critère

grammatical. Charles Bally considère même que la lexicalisation est un processus de "dégrammaticalisation" car elle favorise le lexique aux dépens de la grammaire. Ainsi certaines expressions permettent de passer d'un genre à l'autre sans qu'il soit nécessaire de marquer l'accord:

il/elle n'a pas son pareil

Les observations que nous avons pu faire sur les erreurs d'apprenants étrangers adultes mettent cependant en évidence une autre difficulté. On note en effet une tendance à délimiter les substantifs des expressions par un déterminant; on trouve ainsi:

- * clair comme de l'eau de *la* roche
- * blanc comme de *la* neige
- * acheter *le* chat *dans la* poche
- * avoir *un* bon dos
- * avoir *le* beau jeu
- * faire *des* flèches de tout bois

A ce sujet l'on peut faire deux remarques. Tout d'abord le fait d'employer un nom sans article, indique plutôt en français, que l'on actualise du virtuel, l'effet produit étant dû à "une brusque transition"; soit par exemple les deux expressions:

- tenir la tête à quelqu'un
- *tenir tête à quelqu'un,*

G. Guillaume qui a longuement étudié ces problèmes du point de vue des "parties du discours", considère que de l'opposition de deux délimitations possibles du substantif (avec ou sans article) naît une opposition sémantique⁶: ainsi dans l'expression "*tenir tête à quelqu'un*" comme dans des

(2) Hommage à Gustave Guillaume., G. Moignet: "L'adverbe dans la locution verbale"., in: *Cahiers de Psychomécanique du langage.*, Presses Universitaires de Laval, Québec, Canada, 1961, pp. 4-36.

mécanismes sont alors mis en jeu: le premier est que les expressions idiomatiques se présentent comme des syntagmes qui n'ont pas de paradigmes. Ainsi, au niveau des opérations de substitution caractéristiques des associations paradigmatiques, aucune transformation ne peut normalement être appliquée: si l'on ne veut pas porter atteinte à l'intégrité du message ou commettre un "écart inadmissible" par rapport à l'usage, il est impossible de tenter de passer de l'expression:

- à - *partir du bon pied*
 - *partir du bon talon.*

On pourrait parler à ce propos comme le fait M. Riffaterre⁷ de la formation d'un "micro-contexte" où tel élément doit être compatible avec tel autre, ce micro-contexte constituant une sorte de "macro-contexte mental". Le problème ici serait que les locuteurs natifs connaissent en réalité suffisamment bien toutes les lois linguistiques pour pouvoir les transgresser. Aussi, le ton humoristique et le jeu phonétique d'un énoncé qui dépend de l'état d'esprit de l'allocutaire, et qui par exemple peut être celui de ce journaliste écrivant "Il n'y a pas de quoi fouetter un empereur en exil", échappera à celui qui ne connaîtrait pas l'expression primitive et originale: "*Il n'y a pas de quoi fouetter un chat*". La lexicalisation déformée qui est encore plus imprévisible que l'expression courante, apparaît toujours pour l'apprenant "inexpérimenté" comme un énoncé absurde parce qu'incompréhensible. Il se heurte il est vrai, à une sorte d'obstacle au "second degré", car les expressions lexicalisées sont très fréquemment employées déformées: ce sont des formes linguistiques privilégiées où s'enracinent les jeux de mots (citons Brassens: "*Des contes à mourir debout que l'on me consacre*" (*dormir*)/ "*Elle jeta sa parure simplette par-dessus les moulins de la galette*" (*son bonnet*)/ "*J'ai même des tombeaux en Espagne qu'on me jalouse peu ou prou*" (des châteaux)).

(3) in: *Essais Stylistique Structurale.*, éd. Flammarion, 1971, p. 94.

La deuxième propriété de l'expression totalisante est celle de ne pas pouvoir être couplée à son contraire. On constate ainsi que l'expression populaire "*Celui qui à mal tourné*", titre d'une chanson de G. Brassens, fait référence à l'idée de "mener une vie peu conforme à la morale en vigueur"; toutefois, l'idée contraire "commencer à mener une vie honnête", ne pourra pas être formulée par l'expression: "Celui qui a bien tourné". De même l'on sait qu'entre "un homme grand" et "un grand homme" il n'y a pas seulement une différence de type syntaxique, la différence est aussi oppositionnelle. "Un homme grand" s'oppose à "un homme petit", mais finalement "un grand homme" n'a pas d'opposé ou de contraire.

Or, les mécanismes d'opposition font partie des techniques d'apprentissage en ce sens que l'enseignant-de langue étrangère notamment-, pour définir sémantiquement un terme, a souvent recours à l'antonymie. Il opposera par exemple "sale à propre/ parler à se taire/ poli à impoli/toujours à jamais...etc". Et si cette procédure peut être utilisée en particulier au plan de la compréhension, c'est parce qu'autour de chaque terme "flotte" normalement son opposé: "En règle générale, toute expression est intimement unie à son contraire, de telle sorte qu'elle ne peut être pensée sans lui. C'est par son contraire qu'une idée se définit d'abord et le plus fortement" (H. Wallon). Dans le cas des lexicalisations cependant, on ne peut pas se fonder sur ce principe, car à quoi dans le discours, opposerions-nous des expressions telles que:

- avoir le pied à l'étrier
- ne pas avoir inventé la poudre
- ne pas être né d'hier
- c'est une autre paire de manches?

Jean Cohen⁸ nous éclaire sans doute en disant que "la solidarité des opposés ne joue qu'au niveau de la langue. Des qu'on passe à la parole cette solidarité se brise". Et

(4) in: *Le Haut Langage. Théorie de la poéticité.*, éd. Flammarion, 1979, pp. 47 et 87

l'auteur poursuit: "À livre noir on peut opposer livre blanc. Au contraire, si idées noires est entré dans l'usage, idées blanches ne l'est pas. Si l'on s'en tient, en conséquence, au seul niveau de l'usualité, c'est-à-dire des expressions que le locuteur trouve dans sa mémoire et que l'interlocuteur décode sans problèmes, on a alors le droit de dire, puisqu'à ce niveau "idées blanches" n'existe pas, qu'idées noires n'a pas de contraire. La structure oppositive est mise en défaut (...). Les deux antonymes noir et blanc connaissent tous deux la figuralité usuelle, mais pas dans le même contexte et pas dans le même sens. On dit "nuit blanche" mais l'expression n'est pas la négation de "nuit noire". De même à "homme de peine" ne s'oppose pas "fille de joie". On vérifiera qu'aucune règle d'opposition ne régit l'usage figural des mots de couleur dans ces expressions usuelles: voir rouge, peur bleue, rire jaune, langue verte, faire grise mine, voir la vie en rose".

Dire alors que les lexicalisations semblent échapper au principe d'opposition et de négation, c'est dire que l'usage ne normalise en général ici que l'une des deux formes. Il est ainsi intéressant de voir que quand les deux formes grammaticales opposées existent, elles ne correspondent pas systématiquement à des contraires; tel est le cas de:

perdre le nord

qui correspond (au propre et au figuré) à: "ne plus savoir où l'on est, ne plus pouvoir s'orienter", pendant que la forme négative

-ne pas perdre le nord

correspondra à: "ne pas perdre de vue ses intérêts". Et si dans certains cas la possibilité d'employer l'une ou l'autre forme se présente:

- ex: - (*ne pas*) tomber de dernière pluie
 - (*ne pas*) croire du père Noël
 - (*ne pas*) mettre les bâtons dans les roues,

- *(ne)tenir (qu') à un fil*
- *(n')écouter (que) d'une oreille*
- *(n')avoir (que) les os sur la peau,*

ou que l'on puisse utiliser un moyen détourné pour ne pas exprimer directement une négation:

- *ne pas arriver à joindre les deux bouts*
- *arriver difficilement à joindre les deux bouts,*

de mode plus général, il sera impossible de passer de la forme négative à la forme affirmative:

- *ne connaître qqn ni d'Eve ni d'Adam*
- * *connaître qqn d'Eve et d'Adam*

- *il n'y a pas un chat*
- * *il y a un/des chat (s)*

- *ne pas être dans son assiette*
- * *être dans son assiette*

- *ne pas savoir sur quel pied danser*
- * *savoir sur quel pied danser*

- *le jeu n'en vaut pas la chandelle*
- * *le jeu en vaut la chandelle*

- *ne pas faire de mal à une mouche*
- * *faire du mal à une mouche*

Et inversement, de la forme affirmative à la forme négative:

- *la nuit tous les chats sont gris*
- * *la nuit tous les chats ne sont pas gris*

- *la montagne accouche d'une souris*
- * *la montagne n'accouche pas d'une souris*

- *prendre le taureau par les cornes*
- * *ne pas prendre le taureau par les cornes*

- *on aurait entendu une mouche voler*
- * *on n'aurait pas entendu une mouche voler*

- *jeter le bébé avec l'eau du bain*
- * *ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain*

- *les murs ont des oreilles*
- * *les murs n'ont pas d'oreilles*

Ce fonctionnement particulier où tantôt l'affirmation, tantôt la négation sont refoulées, ou cette inopposabilité, n'est pas seulement caractéristique de l'énoncé lexicalisé, il est également caractéristique d'un autre "signifié totalitaire", le signifié poétique. Car, souligne J. Cohen, "quand l'opposition est interdite, on a la figuralité poétique": la non-poésie est liée à la présence de la négation implicite, la poésie à l'absence de cette négation. (...) C'est la négation, implicitement présente en contexte normal, qui neutralise la charge pathétique de chaque terme".⁹ Agissant non plus sur un mais sur plusieurs termes, c'est aussi semble-t-il cette opération de déneutralisation qui rend ou fait conserver à la figuralité de l'expression lexicalisée son "sens originel".

Enfin, au niveau non plus de la langue mais du discours, l'on peut également faire quelques observations. Certes, en tant qu'actions qu'accomplit la parole dans le fonctionnement discursif, ces expressions sont des formes linguistiques qui renvoient à l'énonciation¹⁰. Toutefois, le comportement de ces énoncés se singularise dans ce sens que l'on pourrait percevoir, telle une action dédoublée,

(5) *ibid.*, pp. 90 et 179

(6) Ces réflexions se fondent sur les travaux d'Austin, trad. frç., *Quand dire c'est faire.*, Le Seuil, 1970; de J. R. Searle, Trad. frç., *Les Actes du Langage.*, Hermann, 1972; et O. Ducrot: *Dire et ne pas dire, Principes de sémantique linguistique.*, Hermann, 1972.

deux pensées se rapportant à deux actions différentes. Or cette hypothèse est-elle encore "classable" parmi les faits de langage?

Partons pour l'instant d'un exemple, et admettons que nous puissions dire de quelqu'un qui croit à la réalisation de quelque chose bien que celle-ci soit impossible: "Il croit à l'impossible" ou bien encore: "Il se fait de belles illusions". À ce niveau, notre opération discursive reste dans le cadre de la logique argumentative. Cependant, si familièrement nous nous avisons d'en faire un commentaire plutôt ironique, en disant: "*Il croit au Père Noël!*", l'énoncé qui se double d'un transfert métaphorique, devient une unité lexicale sémantiquement plus large que les précédentes. Autrement dit, il y a cette fois avis, mais de plus ironie. L'acte qui s'accomplit dans la parole ferait donc apparaître deux contenus conceptuels indépendants, l'énoncé ayant alors une première valeur illocutoire (asserter) et une deuxième valeur illocutoire (commenter, voire ironiser). Ainsi, c'est au niveau de ces expressions que se nouent le plus fortement les rapports qui structurent l'usage même de la parole.

Que nous suggèrent à présent du point de vue performatif, les exemples suivants:

- a) "Bon, alors... *On coupe la poire en deux!*"
- b) "... *Je prends le ciel à témoin*"

l'on peut penser que le fait pour chacune de ces séquences d'avoir deux fonctions, celle de décrire et celle de référer, nous empêche de les considérer comme des énoncés performatifs. En effet, ces énoncés procèdent à la fois de la description (un état de chose est décrit) et ce faisant ils seraient constatifs, et de l'acte qu'ils décrivent (l'énoncé implique l'accomplissement de l'acte évoqué) et ce faisant ils seraient performatifs. Or ces deux notions sont en général incompatibles, puisque l'on sait que "l'énoncé performatif n'a pas de valeur de description, ni de prescription... mais d'accomplissement" (E. Benveniste). En décrivant un événement et en l'accomplissant, ces expressions cachent donc aussi une relation complexe au plan du discours, dans la mesure où l'acte décrit fait déjà référence à son propre résultat. Cela deviendra particulièrement visible lorsqu'on

prendra un verbe plus nettement performatif, comme c'est le cas du verbe promettre. Par exemple, reprenons l'énoncé performatif:

c) "Je te promets de venir"

et l'énoncé que parallèlement nous mettons à la première personne du singulier:

d) "*Je te promets monts et merveilles*"

Est-il nécessaire de se demander dans quelle mesure l'acte (d) est encore de même nature que celui qui apparaît en (c)? En réalité, nous avons là un cas extrême (d) où non seulement l'accomplissement de l'action n'est plus la fonction même de l'énoncé, mais encore cet accomplissement implique un acte qui s'oppose à celui de promettre véritablement. Il semble alors inutile d'avoir recours au critère de discours indirect: dans ce simulacre de promesse, la notion même de performatif est menacée, car l'auteur de l'énonciation n'a pas l'intention de devenir sujet d'une quelconque obligation. La meilleure preuve d'ailleurs de ce qu'on "ne promet rien" étant d'une part qu'on emploiera rarement la première personne du singulier ou du pluriel, et d'autre part que la forme de l'énoncé serait dans ce cas la plupart du temps négative:

e) "Je ne te promets pas monts et merveilles"

(e') "*Nous ne t'avons jamais promis monts et merveilles*"

Dans ce renversement des rapports, constatant que l'obligation est refutée et que l'énoncé rend le sujet volontaire de l'action contraire de celle de promettre, il apparaît que la valeur de la formule ne peut être définie que par d'autres critères qui régissent les lois d'interprétation de l'énoncé.

Restant au niveau énonciatif, il n'est toutefois pas suffisant de voir que dans l'expression idiomatique le noyau de signification n'est plus réductible au verbe et qu'il s'étend en fait sur le verbe et son complément. Notre hypothèse tend à supposer la réalisation d'un "acte de langage indirect"

tel que la tendance qui récemment s'est manifestée au plan des recherches en pragmatique peut le décrire¹¹. Soit que l'on parte d'une base psychologique, c'est-à-dire d'une approche "psycho-pragmatique" comme celle entreprise par H. Parret, soit que l'on choisisse le point de vue socio-linguistique et l'approche socio-pragmatique comme celle entrevue par J. C. Chevalier et S. Delesalle, l'on est conduit vers une nouvelle classification des actes de langage où sera largement représenté le parler quotidien.

L'on note par ailleurs que d'autres observations sur ce type d'acte de langage gagneraient sans doute aussi à être envisagées dans le cadre plus général de la problématique de "la structure de la conversation"¹². Car comme le souligne Eddy Roulet, "la fonction de l'acte isolé est manifestement insuffisante pour rendre compte de la fonction de chacun des actes dans l'intervention." À cet autre niveau, il conviendra donc d'envisager une description à la fois plus complète et plus complexe qui puisse tenir compte du fonctionnement des actes en contexte.

Remarquons pour conclure, que les progrès qui actuellement s'accomplissent sur les chantiers de la lexicologie et de la linguistique tant moderne qu'appliquée, nous conduisent effectivement de moins en moins vers le traitement de mots isolés et de plus en plus vers le traitement d'unités lexicales larges. Cependant, la détermination des unités ici considérées montre assez clairement que celle-ci ne peut se réaliser qu'en faisant appel au sens. Autrement dit, même au plan métalinguistique

(7) cf. "La Pragmatique"., in: *Langue Française*, N° Spécial 42, Mai 1979, (pp. 3-5 notamment)

(8) Dans sa conférence du 11 février 1981 à l'Université de Genève, "Echanges, Interventions et Actes de langage dans la structure de la conversation", Ed. Roulet expose un modèle hiérarchique de la structure de la conversation qui comporte essentiellement trois niveaux: celui de l'échange, de l'intervention et celui de l'acte de parole.

où se situent certaines opérations qui traitent des formes linguistiques pour elles-mêmes, le sens aura toujours un rôle primordial à jouer. C'est pourquoi il est permis de croire, que toutes les observations que dans ce domaine lexical particulier l'on pourra faire, et parce qu'on aura à s'appuyer sur une donnée à nos yeux fondamentale, celle de la composante sémantique, devraient constituer des repères intéressants dans l'incessante recherche de la nature profonde du langage et de son fonctionnement.

- CAHIERS DE LEXICOLOGIE., Besançon, N° 20, 25, 27 et en particulier N° 2 (A. J. Greimas: "Idiotismes, proverbes, dictons", 1960, pp. 41-62)
- DIAZ (O.)- "Les expressions idiomatiques"., in: *Communication et Langage.*, N° 58, déc. 1983, éd. Retz, Paris, pp. 38-48.
- — "Séquences idiomatiques: Tentative de classement"., in: *Travaux de Didactique du Français Langue Etrangère.*, C.F.P., Montpellier III, N° 10, déc. 1983, pp. 1-13.
- — "Schémas Linguistiques"., in: *Schéma et Schématisation.*, revue de la S.B.S. (Société de Bibliologie et de Schématisation), Paris, N° 20, à paraître.
- DICTIONNAIRE DES EXPRESSIONS ET DES LOCUTIONS FIGURÉES., A. Rey et S. Chantreau., Usuels du Robert, Paris, 1979
- DUNETON (C.)- *La Puce à l'oreille. Anthologie des Expressions Populaires avec leur origine.*, éd. Stock, 1978, 390 p.
- GUIRAUD (P.) - *Les Locutions françaises.*, éd. P.U.F., 1961, 122p.
- — *Le français populaire.*, éd. P.U.F., 1973, 123p.
- — *Structures étymologiques du lexique français.*, éd. Larousse, Paris, 1967, 306p.

- HENRI (A.). *Métonymie et Métaphore.*, éd. Klincksieck, Paris, 1971, 163p.
- MITTERAND (H.).- *Les mots français.*, éd. P.U.F., 1968, 125p.
- MULLER (Ch.).- Polysémie et homonymie dans l'élaboration du lexique contemporain., in: *Études de Linguistique Appliquée.*, N° 1 1962, pp. 49-54
- PINEAUX (J.).- *Proverbes et dictons.* éd. P.U.F. 1956
- REY (A.).- *Le Lexique: Images et Modèles.*, éd. Colin, 1977, 307p.
- RICOEUR (P.).- *La métaphore vive.*, Le Seuil, 1975, (pp. 5-68)
- TAMBA-MECZ (I.).- *Le sens figuré.*, éd. P.U.F., 1981
- TODOROV (T.).- "Recherches sémantiques"., in: *Langages.*, N° 1, 1966, pp. 5-43
- WIDDOWSON (H.G.).- "The deep structure of discourse and the use of translation"., in: Corder et Roulet, *Linguistics Insights in Applied Linguistics.*, Bruxelles, AIMAV, Didier, 1974, (pp. 129-141).